



Lettre d'information de la FCPE 34 spéciale AESH

(Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

**Comment agir face à la pénurie :
Rassemblons-nous devant la Préfecture
jeudi 27 novembre à 14h**

Depuis septembre, des mobilisations s'organisent dans l'Hérault dans les établissements affectés par des manques d'AESH, mettant en lumière un manque criant de moyens sur l'ensemble du département.

Effectifs déficits, non-remplacements : face à l'absence de réponses concrètes du Rectorat, la FCPE 34 souhaite vous donner la capacité d'agir sur le terrain en vous proposant

- un aperçu des différentes mobilisations, relayées dans la presse,
- une enquête à destination des parents d'enfants,
- un modèle de pétition à adaptateur dans vos établissements et une pétition en ligne à diffuseur plus largement,
- un courrier-type à adresser au rectorat si votre établissement est concerné par un manque d'AESH,
- un modèle de mise en demeure à adresser au rectorat si votre enfant ne reçoit pas l'accompagnant qui lui aurait été notifié.

DES MOYENS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DES MOYENS POUR L'ÉCOLE



INCLUSE

RASSEMBLEMENT INTERSYNDICAL
JEUDI 27 NOVEMBRE À 14H
DEVANT LA PRÉFECTURE

[Télécharger l'appel](#)

Ecole inclusive : ça grogne sur le territoire, et partout en France !



Les parents d'élèves des collèges de St Jean de Védas, Montagnac, Arthur Rimbaud, Fontcarrade et Escholiers de la Mosson de Montpellier font état d'une **pénurie chronique d'AESH**.

La FCPE 34 était également présente devant le rectorat mercredi 5 novembre pour soutenir les démarches des parents de l'école Léo-Malet de Montpellier et leur **avocat, chargé de mettre en demeure l'administration**.

Communiqué de presse de la FCPE du 4 novembre 2025

"École inclusive : quand l'égalité devient un combat"

Les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale sont sans appel : 42 000 enfants en situation de handicap attend encore un accompagnant à la fin octobre.

[Lire la suite](#)

Questionnaire état des lieux de la FCPE 34



Questionnaire FCPE 34 : faire un état des lieux de l'application des notifications pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Les notifications d'AESH non fournies dans les écoles et établissements du 2^{ème} degré sont des situations qui sont encore trop fréquentes dans notre département, ce qui met des enfants en souffrance et désorganise le fonctionnement de la classe.

Questionnaire

Ce questionnaire permettra à la FCPE 34 de faire un état des lieux des difficultés auxquelles sont confrontées les familles dans l'application des notifications.

Des pétitions à faire circuler



Modèle de pétition locale

Des pétitions circulent déjà au sein des établissements. La FCPE 34 vous fournit ce modèle, à adapter en fonction de votre contexte local, pour récolter des signatures et parler avec les parents d'élèves.

Modèle



Pétition FCPE 34

Vous pouvez également faire signer en ligne cette pétition initiée par la FCPE 34.

Signez et partagez



AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !

Les AESH constituent le deuxième métier de l'Éducation nationale en nombre de personnels mais ils et elles ne sont toujours pas reconnus et leurs salaires sont toujours aussi bas.

Signez et partagez

Des ressources pour saisir le rectorat et faire valoir vos droits

Vous êtes une association de parents d'élèves et vous êtes confrontés dans votre établissement à une pénurie d'AESH ? Voici un modèle de courrier, à adapter en fonction de votre contexte local, pour alerter le Rectorat, demander des réponses et des moyens suffisants, pour tous les établissements.

- **Modèle de courrier**

Vous êtes parent d'un enfant notifié et vos droits à l'accompagnement ne sont pas respectés ? Vous trouverez ci-dessous un modèle de mise en demeure à adresser à la DSDEN :

- **Modèle de mise en demeure en cas d'absence totale d'AESH-i**
- **Modèle de mise en demeure en cas d'absence partielle d'AESH-i**
- **Modèle de mise en demeure en cas d'absence totale d'AESH-m**

Contacts et ressources

- Enseignant.e référent.e de scolarité et coordination du PIAL. (contacts auprès de la direction de l'école).
- Cellule départementale "école inclusive" 0805 805 110
- Inspecteur ASH Hérault : 04.67.91.47.47 ce.0342069p@ac-montpellier.fr
- Défenseur des droits 09 69 39 00 00



Aide handicap École :
mieux accueillir les parents et l'élève et simplifier les démarches





<https://www.fcpe34.org/>



FCPE HERAULT
27 rue Savorgnan de Brazza
34070 MONTPELLIER

Tel: **04 67 69 02 47**
Mail : contact@fcpe34.org

Vous avez reçu cet email
car vous vous êtes inscrit à la lettre d'information de la FCPE.
[Se désinscrire.](#)

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)